Stage créateur d’entreprise en espace test ressources marines

Objectifs

L’objectif de ce dispositif est de permettre à des candidats d’effectuer une période d’appropriation et un test d’activité dans le cadre d’un Espace Test (ET), avec un statut octroyant une rémunération et une couverture sociale. Il permet de se mettre en situation réelle en vue d’une installation future ou d’une diversification, avec mise à disposition de moyens matériels, immatériels, et d’un accompagnement technique pour permettre ce test au sein de l’Espace Test.

Bénéficiaires

Candidat(e)s à l’installation ou à la diversification dans le domaine de la pêche ou de l’aquaculture, quelque soit leur âge.

Caractéristiques de l’aide

- **Type d’aide du dispositif** : subvention

L’aide sera versée au candidat à l’installation sur une base mensuelle. La couverture sociale et accident sera versée directement aux organismes qui l’assurent.

- **Taux d’aide publique** : non applicable
- **Autre modalité** :

Seuil/plafond :

L’aide est accordée sur la base de la grille nationale de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle rémunérée (en 2016, entre 310,39 € et 708,59 € par mois, selon les cas).

Contacts

Contacts

Isabelle DUPONT MORRAL

Pêche Aquaculture

02.31.06.96.98

isabelle.dupontmorral@normandie.fr